



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph
tenue le 3 décembre 2018 à 19 h, à l'école de Saint-Joseph**

DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sont présentes : Mmes Mélissa Viel, Pascale Contreras-Paradis, Caroline Gagnon, Stéphanie Pelletier, France Charest, Sophie Mignault, Caroline Landry, Emilie Lhopiteau, Amélie Charest, Annie Bouchard, Julie Pelletier, Annie Martin, Mélanie Garant, Marie-Ève Gagnon et Chantal Dubé

Est absente : Mme Marie Lemoine

Est invitée : Mme Nancy St-Pierre, commissaire

1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour (par courriel)

Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2 octobre 2018) (par courriel)

3.1 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

Il est proposé par Mme Pascale Contreras-Paradis et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2018 tel que reçu par courriel et lu par les membres.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Points de la direction d'établissement

4.1 Attestation de réception des mesures décentralisées par les écoles (par courriel) / RÉOLUTION

La direction explique les mesures et leur utilisation.

CONSIDÉRANT la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2018-2019 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT QUE certaines mesures font l'objet de projets centralisés;

CONSIDÉRANT QUE le MEES souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction quant à l'ensemble des sommes allouées à l'école dans le cadre des mesures dédiées, protégées et décentralisées pour 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Martin et résolu :

QUE le conseil d'établissement confirme que la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2018-2019, un montant total de **269 768 \$** (montant total transmis par la CS inscrit à la page 3 du formulaire Collecte-Info).

de résolution : 2018-19-01

4.2 Activités - sorties / APPROBATION-INFORMATION

4.2.1 Don Transport 3M de Ste-Hélène / INFORMATION

100 \$ de M. Mario Santerre pour les finissants de Ste-Hélène.

Mme Chantal Dubé énumère les activités à venir (déjà inscrites dans la programmation).
Référence : formulaires.

4.2.2 Harmonie : projet triennal / INFORMATION

2 500 \$ par année sur trois ans de la caisse Desjardins des Champs et des Bois

1 400 \$ par année sur trois ans de la commission scolaire

1 500 \$ par année sur trois ans d'Aliments Asta pour l'achat d'instruments

Le tout a été présenté et diffusé dans les médias le 19 novembre.

4.3 Grille-matières 2019-2020 (par courriel) / APPROBATION

Une seule modification par rapport à la grille-matières de l'année dernière : ajout de 1 h 30 en anglais enrichi au groupe de 4^e-5^e années.

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'approuver la grille-matières telle que présentée. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4.4 Projet éducatif / INFORMATION

1^{er} juin : dépôt du projet éducatif à la direction générale de la commission scolaire.

En Janvier : sondage envoyé aux parents pour consultation.

Comité constitué de membres du personnel : Mmes Judith Goulet, Julie Tremblay, Marie-Hélène Picard, Stéphanie Léveillée, Mélanie Garant, Véronique Lajoie, Geneviève Bélanger, Pascale Contreras-Paradis ainsi que des membres du CÉ : Mmes Emilie Lhopiteau, Amélie Charest et Annie Martin (Marie-Ève Gagnon, substitut) en tant que parents.

Rencontre du comité de travail à venir.

4.5 Critères de sélection de la direction d'école (par courriel) / CONSULTATION

CONSIDÉRANT la consultation menée par la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup sur les critères de sélection de la direction de l'école aux termes d'une lettre datée du 31 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la documentation jointe à cette lettre, à titre indicatif, laquelle décrit différents critères qui peuvent être identifiés comme étant à privilégier advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT les avis exprimés lors de la séance;

Il est proposé par Mme Caroline Landry et résolu que le conseil d'établissement :

AVISE la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup des critères de sélection qu'il privilégie advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années, lesquels sont identifiés au document annexé;

MANDATE le directeur / la directrice de l'École pour qu'une copie de la présente résolution et du document annexé soient envoyées à la commission scolaire dans les délais prescrits.

de résolution : 2018-19-02

4.6 Dépliants CCSÉHDAA

Précision concernant l'envoi des dépliants : pour la formation du comité CSHÉDAA, seuls les parents d'enfants avec un handicap reconnu par le MEES ou un code reconnu par la convention collective à titre d'élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que les élèves en classe spéciale ont reçu le dépliant.

5. Rapports :

5.1 Représentante du comité de parents

Informations de Mme Amélie Charest :

- Élection des parents du CCSÉHDAA
- Révision des règles de régie interne
- Élaboration d'un questionnaire qui sera remis aux parents de la commission scolaire en janvier en rapport avec le projet éducatif.

5.2 Représentantes des enseignants des 3 écoles

Hudon-Ferland :

- Levée de fonds (1 000 \$ par année à venir pour soutenir l'harmonie)
- Projet entrepreneurial : Mmes Hélène Larouche et Evelyne Gaudet sont à la fabrication de cartes de Noël
- M. Bertrand-Pierre Mathieu : mini Basket et anglais
- Préparation du concert de Noël
- Atelier sur les naissances pour le préscolaire

St-Joseph :

- Deux récréations par jour, deux fois/semaine
- Projet de gallettes pour personnes âgées par les 1^{re}-2^e années
- Thermo lecture en 5^e-6^e années et party de lecture
- Projet de lecture pour 1^{re}-2^e et 3^e-4^e années

Ste-Hélène :

- Activité d'Halloween
- Atelier de bricolage de Noël
- Lecteur mystère le temps d'un conte en maternelle
- La « classe flexible » a passé aux nouvelles
- Projet de correspondance avec les autres provinces du Canada
- Chorale de Noël sur le perron de l'église le 21 décembre en après-midi

5.3 Représentante du service de garde

Le service de garde sera fermé pendant le temps des fêtes.

Tous les comptes doivent être réglés avant la fermeture en décembre.

Journée pédagogique le 7 janvier 2019 : journée « pyjama » (les jeunes pourront apporter un jeu de la maison).

5.4 Représentante de l'OPP (St-Joseph)

On parle de la belle activité d'Halloween avec l'entreprise Des jardins-St-Pierre de St-Joseph.

Activité de Noël : cinéma et disco de Noël. Voyage de fin d'année : Miller Zoo en Beauce.

5.5 Représentante de l'OPP (Ste-Hélène)

Halloween (plusieurs petits ateliers) et préparation des activités de Noël.

5.6 Responsable de la trésorerie

1 500 \$ au départ – 99,80 \$ (dépenses frais de déplacement)

Solde = 1 400,20 \$

6. Correspondance

Aucune

7. Autres sujets :

7.1 Résumé de la formation Projet Éducatif de la FCPQ et discussions

Parents qui ont participé au Webinaire : Mmes Annie Martin, Julie Pelletier et Marie-Ève Gagnon. CÉ, comité de pilotage, régie interne, on parle ici du 1^{er} mai mais Mme Chantal Dubé corrige pour le 1^{er} juin. Ce qu'on en comprend c'est que l'on cherche l'opinion des parents, des professionnels et même des enfants! La direction demande un représentant par milieu donc comité de 10 à 11 personnes maximum pour être efficace. Volontairement Mmes Emilie Lhopiteau, Amélie Charest se sont proposées à faire partie du comité de pilotage. Mme Annie Martin veut participer mais n'est pas certaine d'être toujours disponible donc Mme Marie-Eve Gagnon se propose en remplacement.

Mot de la commissaire, Mme Nancy St-Pierre :

Elle cherche à rassurer les membres de CÉ concernant les critères de sélection de M. Antoine Déry.

On comprend que c'est simplement pour se faire une idée ou une base pour de prochains postes.

Mme St-Pierre remercie également les 3 écoles pour leur participation à la campagne FAC contre la faim. Tous les dons récoltés ont ou seront distribués dans la région! Dons records cette année!

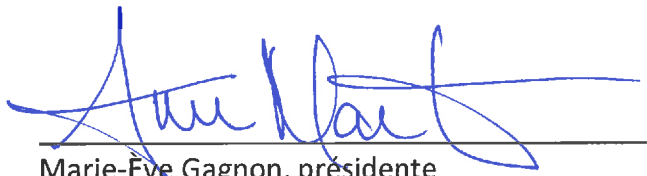
8. Questions du public

Mme Kate Blier, parent de Ste-Hélène, questionne au sujet de sa demande de SDG pour la municipalité de Ste-Hélène... La demande a été envoyée le 30 novembre et suivant le code de régie interne tout sujet doit être présenté au moins une semaine avant une réunion. De plus, comme nous n'avons aucune donnée et informations et que le point sera examiné le 4 février au prochain CÉ, Mme Chantal Dubé réexplique à Mme Blier les raisons pour lesquelles le sujet n'a pu être traité ce soir. Mme Amélie Charest invite Mme Blier à bien préparer sa requête en trouvant plus de parents et d'enfants. Mme Sophie Mignault précise que ce doit être des parents avec des besoins réels et non pour mousser la demande.

9. Levée de l'assemblée

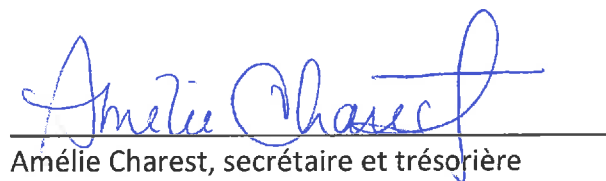
La prochaine rencontre est prévue le 4 février 2019 à Ste-Hélène.

Il est proposé par Mme Emilie Lhopiteau et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h.



Marie-Ève Gagnon, présidente

ANNIE MARTIN, vice-présidente



Amélie Charest, secrétaire et trésorière



Chantal Dubé, directrice